

Dossier de presse GAETAN (au 15 avril 2015)



Gaëtan, le 8 avril 2014, sur le campus de l'université du Mirail

Dans le contexte de la mobilisation de l'automne dernier à Toulouse, suite à la mort de Rémi Fraisse à Sivens, Gaëtan a été arrêté, comme bon nombre d'autres manifestants, en marge de la manifestation du 8 novembre. Cette manifestation contre les violences policières et pour la défense des libertés démocratiques avait été interdite par la préfecture de Haute-Garonne. Etudiant au Mirail, militant à Solidaires Etudiant-e-s et au NPA, il s'était engagé en particulier dans la mobilisation commune des étudiants et des personnels du Mirail contre la répression, les violences policières, les grands projets inutiles et le barrage de Sivens, et la politique d'austérité budgétaire dans l'enseignement supérieur.

Suite à sa condamnation en appel le 1^{er} avril à 6 mois de prison dont 4 mois avec sursis, soit deux mois fermes, une campagne de solidarité « Pas de prison pour Gaëtan et les autres condamnés pour avoir manifesté » a été lancée.

Une pétition en plusieurs langues est en ligne et a déjà recueilli plus de 6000 signatures (2600 en ligne et le reste en pétition papier, notamment lors des manifestations du 9 avril: <https://www.change.org/p/non-a-la-prison-pour-gaetan-et-tous-les-autres-condamn%C3%A9s-pas-de-prison-pour-ga%C3%ABtan-et-les-autres-condamn%C3%A9s-pour-avoir-manifest%C3%A9>

La page facebook de soutien à Gaëtan et aux autres condamnés compte plus de 3500 « likes » depuis sa création le 6 avril au soir. Elle regroupe l'ensemble des photos, vidéos, messages, motions de soutien que nous recevons des 4 coins du pays et du monde entier : <https://www.facebook.com/pas.de.prison.pour.gaetan/timeline>

Une vidéo de soutien a aussi été réalisée et se répand sur internet : <https://www.youtube.com/watch?v=QqhKRIzpOyk>

Des rassemblements unitaires de soutien auront lieu ce vendredi à Paris (18h30, Fontaine Saint-Michel) et Toulouse (18h, Jean Jaurès)

Premiers articles parus dans la presse :

- Le quotidien **L'Humanité**, version papier du 15/04 :
<http://www.humanite.fr/deux-mois-ferme-pour-avoir-manifeste-571236>
- Le site internet **Bastamag**, livraison du 15/04
<http://www.bastamag.net/Un-etudiant-toulousain-condamne-a-de-la-prison-pour-avoir-participe-a-une>
- Le quotidien La **Dépêche du Midi** le 9/04 :
<http://www.ladepeche.fr/article/2015/04/09/2083545-mpa-riposte-remise-cause-droit-manifester.html>
- Le journal aragonais **Arainfo** le 9/04 :
<http://arainfo.org/2015/04/la-campana-de-solidaridad-internacional-con-gaetan-demay-militante-del-mpa-en-toulouse-llega-a-zarag>
- Le quotidien en ligne en castillan **La Izquierdadiario** le 9/04 :
<http://www.laizquierdadiario.com/Intensa-campana-internacional-exige-No-a-la-prision-a-Gaetan>
- Le journal **Birgün** de Turquie le 7/04 :
<http://www.birgun.net/news/view/aktivist-gaz-kapsuluyle-katledildi-protesto-eden-ogrenci-hapis-cezasi-aldi-fransadan-dayanisma-cagrisi/16237>

Premières personnalités françaises et internationales ayant soutenu la campagne

(La liste complète peut être retrouvée sur la page facebook et inclue des centaines d'autres personnalités)

Personnalités politiques

Olivier Besancenot, membre de la direction du Nouveau Parti Anticapitaliste, facteur
Gérard Filoche, spécialiste en droit du travail et membre de la direction nationale du Parti Socialiste
Olivier Dartigolles, membre de la direction du Parti Communiste Français
Clémentine Autain, porte-parole de Ensemble
Nathalie Artaud, porte parole de Lutte Ouvrière
Jean-Baptiste Eyraud, porte parole de l'association DAL (Droit Au Logement)
Miguel Urban, membre de Anticapitalistas et eurodéputé pour Podemos
Marina Albiol Guzmán, eurodéputée pour Izquierda Unida (IU)
Eleonora Forenza, Eurodéputé pour le PRC, liste Tsipras-L'Altra Europa, groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne
Alcira Argumedo, député nationale pour Proyecto Sur, Argentine
Xınav Altun, Co-présidente de HDP (Halkların Demokratik Partisi- Le parti démocratique des peuples) à Istanbul-Sisli
Felix Patzi, gouverneur de La Paz
Nicolas Del Caño - député national pour le FIT (Front de la Gauche et des Travailleurs) - Argentine
Nestor Pitrola - député national pour le FIT (Front de la Gauche et des Travailleurs) - Argentine
Christian Castillo - député régional pour le FIT (Front de la Gauche et des Travailleurs) et dirigeant national du PTS (Parti des Travailleurs Socialistes) - Argentine
Luciana Genro - ex-candidate à la Présidence pour le PSOL (Parti Socialisme et Liberté) - Brésil
Marcelo Freixo - député pour le PSOL (Parti Socialisme et Liberté) - Brésil

Intellectuels et artistes

Ken Loach - réalisateur – Angleterre
Erri de Luca – écrivain – Italie
Judith Butler – philosophe - USA
Slavoj Žižek, philosophe, Slovénie
Giorgio Agamben, philosophe, Italie

Domenico Losurdo, philosophe, Italie
Michael Löwy, sociologue du CNRS
Istvan Meszaros, philosophe, Hongrie
Esteban Volkow - petit-fils de Leon Trotsky - Mexique
Guillermo Almeyra - journaliste de La Jornada - Mexique
Tariq Ali, écrivain et réalisateur
Béné, groupe de rap Mafia K1fry, 94

Dirigeants syndicaux

Philippe Martinez, Secrétaire Générale de la CGT
Eric Beynel du secrétariat de Union Syndicale Solidaires
Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU
Bernard Dedeban, secrétaire général de la FSU31
Cédric Caubère, secrétaire général CGT 31
Philippe Verneil, Secrétaire Cheminot CGT 31

Une tribune d'un collectifs d'intellectuels est à paraître dans la presse nationale

Premiers signataires :

Marc Abélès, anthropologue, directeur de recherches au EHESS et CNRS
Gilbert Achcar, professeur, Université de Paris-8 et SOAS, Université de Londres
Tariq Ali, écrivain et réalisateur
Etienne Balibar, professeur émérite, Université de Paris-Ouest
Ludvine Bantigny, historienne, maître de conférences, université de Rouen
Emmanuel Barot, philosophe, maître de conférence HDR à l'université Jean Jaurès/Mirail de Toulouse
Michel Broué, Mathématicien, Professeur à l'Université Paris-Diderot.
Sébastien Budgen, éditeur
Judith Butler, Philosophe, université de Berkeley, Californie
Vincent Charbonnier, ingénieur d'études, IFÉ- ENS de Lyon
Anne Clerval, géographe, Paris Est-Marne la Vallée
Sonia Dayan-Herzbrun, Sociologue, Professeure émérite à l'Université Paris Diderot-Paris 7
Geneviève Fraisse, Philosophe, directrice de recherche émérite, CNRS
Bernard Friot, sociologue et économiste, Université de Paris-Ouest
Franck Gaudichaud, maître de conférences en Civilisation hispano-américaine, Université Grenoble-Alpes
Barbara Glowczewski, anthropologue, directrice de recherches au CNRS et Collège de France
Fabien Granjon, Sociologue, Professeur, Université Paris 8
Frédéric Lordon, économiste, CNRS
Michael Lowy, philosophe, CNRS
Olivier Neveux, Historien d'art, professeur, Université Lyon 2
Ugo Palheta, maître de conférences en sciences de l'éducation, Université Lille-3
Willy Pelletier, sociologue, université de Picardie
Paul B. Preciado, philosophe et militante transgenre
Jacques Rancière, philosophe, professeur émérite de l'Université Paris 8
Valentin Schaepelynck, maître de conférences en sciences de l'éducation, Université Paris
Guillaume Sibertin-Blanc, Philosophe, maître de conférences HDR, université du Mirail, Toulouse
Enzo Traverso, historien
Eduardo Viveiros de Castro, anthropologue, Museo Nacional, Rio de Janeiro

La campagne de solidarité internationale « Pas de prison pour Gaëtan et les autres condamnés pour avoir » se décline de manière créative



Les 2 affiches de la campagne



A toutes les échelles, la pétition se double de « selfies » (à consulter dans leur totalité sur la page FB)



Jean-Luc Mélenchon, porte-parole du PG



Danielle Simonet, conseillère de Paris et secrétaire nationale du PG



Clémentine Autain, porte-parole d'Ensemble



Daniel Mermet, journaliste



Olivier Besancenot, membre de la direction du NPA



Philippe Martinez,
Secrétaire général de la CGT



Cécile Gondard Lalanne, Secrétaire
de l'Union Syndicale Solidaires



Arlette Laguillier,
ex porte-parole de LO



Gérard Filloche
Spécialiste du droit du travail



Nathalie Artaud, porte-parole
de Lutte ouvrière (LO)



Jérôme Gleizes, EELV,
Conseiller de Paris



William Martinet, Président de l'UNEF

Plusieurs personnalités à l'international se sont également solidarisées de Gaëtan, dont



Nicolas del Caño, député national du PTS, Argentine



Xinav Altun, Co-présidente du HDP (Parti démocratique des peuples, troisième force politique de Turquie)

Mais beaucoup de citoyens, de travailleurs, de jeunes anonymes ont également produit des selfies, dont les travailleurs actuellement en grève, à Radio France comme dans le groupe Carrefour Market :



Rassemblement des salariés grévistes de Radio France le 8 avril à Port Royal (Paris)



Cortège des salariés de Carrefour Market en lutte depuis plus de deux mois pour leurs salaires et Solidaires de Gaëtan le 9/04

Plus de 1500 autres photos de personnes et cortèges ayant soutenu Gaëtan à Paris, Toulouse, Marseille, Lyon, Mulhouse, etc., sont présentes sur la page Facebook

Nous avons aussi reçu des motions de solidarité d'organisations ouvrières, féministes et démocratiques importantes comme

- le syndicat Birleşik Metal- İş, qui a animé une grève de plus de 15 000 travailleurs en Turquie en février dernier
- les travailleurs de l'Université de Sao-Paulo et ceux du métro de cette ville
- de nombreuses structures en Argentine, y compris les travailleurs de l'usine Zanon sous autogestion ouvrière, les syndicats de l'éducation, l'organisation féministe Pan y Rosas etc.
- les travailleurs de Coca-Cola Fuenlabrada ou de Panrico à côté de Barcelone, ainsi que le syndicat des étudiants de gauche de Saragosse, entre autres soutiens en provenance de l'Etat Espagnol
- Syndicat « Solidarité » à Tuzla, en Bosnie
- comité de lutte des grévistes de Amazon en Allemagne
- Etudiants mexicains
- Syndicalistes de l'association des travailleurs de Ford et General Motors en Russie
- Sud PTT Paris 15, la CGT ENS, la CGT PSA Mulhouse, l'AG des enseignants mobilisés en région parisienne le 9 avril, etc.
- Le congrès de l'UNEF qui s'est tenu du 9 au 12 avril



Syndicalistes Ford et General Motors de Russie



Militantes de l'organisation féministe Pan y Rosas en Argentine



Congressistes de l'Unef le dimanche 12 avril

Une campagne militante et d'interpellation

Au plan international

Des rassemblements devant des consulats et ambassades ont été organisés le 9 avril dans plusieurs capitales ou grandes villes : Barcelone, Saragosse Buenos Aires, México, São Paulo.



Action devant l'Ambassade de France A Buenos Aires



Entretien à l'Ambassade de France à Buenos Aires avec le député Nicolas del Caño Et l'avocate Myriam Bregman



Action devant le Consulat général de France à Barcelone



Action devant l'Ambassade de France à Mexico

En France

Dynamique unitaire, rassemblements et actions de soutiens

Des réunions unitaires rassemblant de nombreuses organisations du mouvement ouvrier et démocratique ont eu lieu ce mardi 14 avril. Elles ont acté la diffusion commune du matériel de campagne (page facebook pétition, affiches), et l'organisation d'une série d'actions de visibilité de la campagne dans la rue. A commencer par des rassemblements ce vendredi 17 avril à Paris (18h30, Fontaine Saint-Michel) et Toulouse (18h, Jean Jaurès). A brève échéance, un meeting-concert devrait être organisé à la Bourse du Travail de Toulouse, menacée de fermeture par le Maire Jean-Claude Moudenc (UMP).

Retour sur : la campagne dans les manifestations du 9 avril

Des centaines de photos de soutien de manifestant-e-s et de cortèges syndicaux, cortège de Solidaires Etudiants à Paris avec une banderole en soutien à Gaëtan. L'Union Syndicale Solidaires a consacré son point fixe à la lutte contre la répression et notamment le cas de Gaëtan, en faisant signer la pétition. Point fixe du NPA jeunes autour de la campagne Gaëtan. Action des Carrefour Market à 11 heures qui rassemblé une partie des secteurs présents lors du meeting de convergence des luttes à Paris 8.



A Toulouse

Manifestation interprofessionnelle pour les salaires et l'emploi du **jeudi 9 avril** : cortège étudiants-personnels interuniversitaire avec banderole de soutien à Gaétan et aux autres condamnés



Dans les autres villes:

Photos et interventions de soutien lors des manifestations à Marseille, Mulhouse, Bordeaux, Lyon.

La campagne sur les campus universitaires et les lycées :

Tables de soutien avec pétitions et selfies dans les universités Toulouse 2 le Mirail, Toulouse 1 Capitole, Paris 8, Paris 1, Campus Saint Charles à Marseille, Lille 3, Paris 10 Nanterre, Evry, Ecole Normale supérieure, Ecole des hautes études en sciences sociales, Montpellier 3, etc. Des collectifs de lycéens parisiens ont aussi pris en charge la campagne sur plusieurs établissements



Groupe de lycéens engagés pour Gaétan lors de la manifestation du 9 avril

Principaux faits juridiques

Arrêté en marge de la manifestation du 8 novembre, Gaétan a été mis en garde à vue puis a demandé, lors de son passage en comparution immédiate le 10 novembre, un délai pour préparer sa défense. Inculpé, il a été condamné lors de son procès en première instance qui s'est tenu le 3 décembre 2014 à 2 mois de prison avec sursis et 1100 euros d'amende. Ayant fait appel, son procès en appel s'est tenu le 7 mars 2015. Le verdict, rendu par la cour d'appel de Toulouse le 1^{er} avril, a été de 6 mois de prison dont 4 avec sursis, et 1100 euros d'amende. La prochaine échéance pour Gaétan sur le terrain juridique

est le passage devant le juge d'application des peines, qui a le pouvoir de transformer sa peine en la rendant plus légère. Cette rencontre devrait avoir lieu courant mai.

Communiqués, motions de soutien

France:

1. Communiqué de l'Union Syndicale Solidaires

Pas de prison pour Gaëtan et les autres condamnés pour avoir manifesté !

Mercredi 1er avril a été prononcé le verdict du procès en appel de Gaëtan, étudiant en histoire de l'art à l'université du Mirail, syndicaliste à Solidaires Etudiant-e-s à Toulouse. En décembre dernier il avait été condamné à deux mois de prison avec sursis et une amende de 1100 euros, après avoir participé à une manifestation contre les violences policières suite à l'assassinat de Rémi Fraisse. Le verdict du procès en appel a poussé l'injustice bien plus loin encore, débouchant sur la peine incroyable de deux mois de prison ferme, quatre mois avec sursis et 1100 euros d'amende ! D'autres manifestants se sont vu notifier la confirmation des peines de prison ferme dont ils avaient écopé en décembre.

Cette condamnation s'insère dans un contexte toulousain marqué par une escalade répressive et une criminalisation grandissante des mouvements sociaux, l'évacuation de la ZAD de Sivens, le quadrillage de la ville par le police à chaque manifestation, l'expulsion de la CGT de la Bourse du Travail ou encore l'interdiction d'un meeting de soutien au peuple palestinien dans le cadre de la campagne BDS. Ceux qui nous parlent de liberté d'expression depuis le mois de janvier jettent des jeunes en prison pour le seul fait d'avoir manifesté. Le message que veut faire passer l'Etat est simple et brutal : quiconque ose défier les mesures d'exception le paiera très cher.

Si aujourd'hui Gaëtan est condamné à 6 mois de prison dont 2 mois fermes pour seul fait de manifestation, demain n'importe quel manifestant, travailleur ou étudiant luttant pour ses droits pourra être envoyé en prison ! L'Union syndicale Solidaires appelle à être toutes et tous solidaires contre la répression et à massivement signer la pétition de soutien à Gaëtan.

<https://www.change.org/p/non-a-la-p...>

Paris, 8 avril 2015

2. Communiqué du NPA31 / NPA du 1^{er} avril

« Scandaleuse condamnation d'un militant du NPA jeunes à de la prison ferme. On veut faire taire les mouvements sociaux, mais on ne se laissera pas faire ! »

Aujourd'hui a été rendu le verdict du jugement en appel de notre camarade Gaëtan, militant du NPA jeunes à Toulouse, condamné à deux mois de prison avec sursis et une amende de 1 100 euros en décembre dernier pour avoir participé à une manifestation à la suite de l'assassinat de Rémi Fraisse. Si ce premier jugement était déjà abusif et illégitime, le verdict du procès en appel est tout simplement scandaleux, puisque Gaëtan se voit infliger une peine encore plus lourde, de deux mois de prison fermes, plus quatre mois de sursis et l'amende de 1 100 euros. Ceci s'explique en partie par le maintien d'un chef d'accusation qui avait été refusé lors du premier jugement, celui de violences

volontaires contre un agent de police, qui est un coup monté de toutes pièces. D'autres manifestants ont eu la confirmation des peines de prison fermes qui avaient été prononcées en décembre.

Tout cela a lieu dans le contexte d'une escalade répressive et d'une criminalisation croissante des mouvements sociaux, marquée par l'évacuation de la ZAD de Sivens, le déploiement dorénavant habituel d'un arsenal policier hallucinant lors de manifestations toulousaines, l'expulsion de la CGT de la Bourse du Travail, l'interdiction d'une réunion de la campagne BDS, le tout, bien entendu, dans le cadre du fameux « esprit du 11 janvier ».

Le message que veut faire passer le gouvernement est que quiconque oserait défier ses mesures d'exception doit le payer très cher. Le NPA condamne fermement ce jugement et appelle toutes les organisations politiques, syndicales, associatives et des droits de l'Homme à faire de même, à réactiver les cadres de lutte contre la répression pour faire face à cette escalade, et à défendre nos droits démocratiques de manifester et de lutter. »

2. Communiqué intersyndical SUD-EDUCATION / CGT Ferc-SUP / FSU de l'université Jean-Jaurès (ex-Mirail) à Toulouse du 3 avril 2015

« Honte et scandale : 2 mois de prison fermes pour Gaëtan, étudiant en histoire de l'art à l'UT2J, pour avoir manifesté en novembre

C'est avec stupéfaction et colère que nous avons appris le verdict du jugement en appel, tombé hier, de Gaëtan, étudiant en histoire de l'art dans notre université. Arrêté en marge de la manifestation du 8 novembre, puis inculpé et finalement condamné à 2 mois de prison avec sursis et 1100 euros d'amende en décembre, c'est maintenant à 4 mois avec sursis, 1100 euros d'amende, et 2 mois de prison ferme qu'il est condamné. Il est déjà intolérable que le droit de manifester et de s'exprimer puissent être attaqués et réprimés, mais le nouveau degré d'iniquité franchi au travers de ce jugement montre à quel point la criminalisation de toute contestation augure d'un sombre avenir pour nos libertés fondamentales, dans un contexte toulousain marqué depuis plusieurs mois par des attaques répétées non seulement du droit de manifester, mais des libertés syndicales (n'oublions pas les syndicalistes qui ont été gazés par la police lorsqu'ils manifestaient contre l'expulsion de la CGT de la Bourse du Travail). Nous devons tous ensemble mettre un frein à cette mécanique liberticide !

Les organisations signataires condamnent ce jugement scandaleux et appellent la communauté universitaire, l'ensemble des organisations des personnels et des étudiantes, et toutes les forces démocratiques à se réunir de façon unitaire dans les meilleurs délais en défense de Gaëtan, et à travers lui, de celles et ceux qui ont subi le même sort. Dans l'immédiat nous proposons une réunion unitaire sur l'UT2J aujourd'hui vendredi à 12h30 en salle 226 du bâtiment 18, face à l'Arche. »

3. Communiqué de Communiqué de Solidaires étudiant-e-s Toulouse du 3 avril

« Peine de prison ferme pour participation à une manifestation

Mercredi 1er avril a été rendu le verdict du jugement en appel de notre camarade Gaëtan, militant Solidaires Étudiant-e-s à Toulouse. Arrêté en novembre dernier dans un contexte de forte répression suite à l'assassinat de Rémi Fraisse pour avoir participé à une « manifestation interdite », Gaëtan avait été condamné à deux mois de prison avec sursis et une amende de 1 100 euros en décembre. Suite à la procédure d'appel, Gaëtan se voit infliger une peine encore plus scandaleuse, qui s'explique notamment par le maintien d'un chef d'accusation de violences volontaires contre un agent de police. Gaëtan se voit ainsi condamné à deux mois de prison fermes, plus quatre mois de sursis et l'amende de 1 100 euros pour une affaire montée de toute pièce. D'autres manifestants ont eu, eux aussi, la confirmation des peines de prison ferme qui avaient été prononcées en décembre.

Solidaires Étudiant-e-s Toulouse condamne fermement cette parodie de justice qui entend criminaliser quiconque exprime ou manifeste son désaccord face aux attaques que l'on subit. Nous refusons de jouer le jeu de ce gouvernement répressif qui voudrait mettre fin à tout mouvement social. Ce même gouvernement qui se vantait il y a encore quelques semaines de défendre la liberté

d'expression, mais qui n'hésite pas à fouler aux pieds nos libertés fondamentales à la moindre occasion.

Nous appelons l'ensemble des organisations syndicales, politiques et associatives à faire de même et à s'unir pour défendre nos droits démocratiques ! »

La Fédération nationale de Solidaires Etudiant-e-s a relayé simultanément ce communiqué et le communiqué n°2 avec cette déclaration :

« La Fédération SUD éducation dénonce avec force la condamnation à une peine de prison ferme d'un de nos camarade de Solidaires étudiant-e-s à Toulouse pour avoir participé à une manifestation en novembre dernier suite à la mort de Rémi Fraisse. Ce cas de répression syndicale, particulièrement grave, s'ajoute à une liste déjà trop nombreuses frappant des militants syndicaux de différents secteurs. Ne laissons pas faire ! »

4. Motion votée par le Conseil d'Administration de l'université Jean-Jaurès (ex-Mirail) à Toulouse du 7 avril 2015, et adoptée par l'Université Paul Sabatier à Toulouse le mardi 14 avril

« Alerté par les syndicats étudiants et personnels de l'université à propos de l'alourdissement de la condamnation en appel de Gaëtan xxx, étudiant en L2 en histoire de l'art et archéologie à l'Université de Toulouse – Jean Jaurès, le Conseil d'administration de l'Université de Toulouse – Jean Jaurès, réuni le 07 avril 2015, fait part de sa vive émotion à l'égard des conséquences graves que peut avoir l'application de cette peine de 6 mois de prison dont 2 fermes sur ses conditions d'étude et son avenir professionnel. Le CA s'interroge sur la possibilité d'envisager d'autres modalités d'application de peine qui n'entravent pas la poursuite de ses études. »

International:



Projet de motion présentée à la Chambre des députés d'Argentine par le député Nicolas del Caño du PTS pour le FIT.



Lettre envoyé à l'Ambassade de France en Argentine



Sindicato dos Trabalhadores da USP

Não à prisão efetiva para Gaëtan e os demais condenados por participar de uma manifestação!

Na quarta-feira dia 1 de abril se conheceu o veredicto da apelação ao julgamento contra Gaëtan, estudante membro do sindicato estudantil *Solidaires Etudiant-e-s*, e jovem militante do Novo Partido Anticapitalista (NPA) de Toulouse, na França. Havia sido condenado a dois meses de prisão condicional e a uma multa de 1100 euros no último mês de dezembro, simplesmente por haver participado em uma manifestação em repúdio à morte de Rémi Fraisse, assassinado pelas forças de repressão a 26 de outubro de 2014. Mas o veredicto da apelação ao julgamento piorou as coisas: já que Gaëtan recebeu uma condenação ainda mais grave, de dois meses de prisão efetiva, mais quatro meses de prisão condicional e uma multa de 1100 euros. Outros manifestantes receberam a confirmação das condenações a prisão efetiva que já haviam sido pronunciadas em dezembro.

Esta situação tem lugar em um contexto de escalada repressiva e criminalização dos movimentos sociais, com a expulsão dos ocupantes de Sivens (que se manifestam há meses contra a construção de uma represa), com a militarização da cidade a cada manifestação, a expulsão da CGT de sua sede de Toulouse e a proibição de uma reunião em apoio ao povo palestino. O governo de Hollande e de Valls, assim como a UMP de Sarkozy, querem justificar esta situação de exceção no marco do "espírito do 11 de janeiro", em referência aos atentados contra o Charlie Hebdo e o supermercado judeu. Os mesmos que ontem falavam em nome da liberdade de expressão hoje querem enviar jovens à prisão pelo simples fato de terem se manifestado. A mensagem que o Estado quer enviar é que todo aquele que desafiar suas medidas de exceção pagará muito caro.

Ao mesmo tempo, os policiais culpados pelo assassinato de Rémi Fraisse seguem totalmente impunes. Da mesma forma que os responsáveis pela morte de Zied e Bouma, assassinatos que levaram ao estouro das revoltas nos subúrbios em 2005 e que foram absolvidos quase dez anos depois do ocorrido. Mas inclusive nos casos nos quais se pronunciou uma condenação (por exemplo o dos policiais que assassinaram Malik Oussekine à margem de uma manifestação em 1986, ou inclusive no caso do policial que ceitou um estudante secundarista de Montreuil em 2010), nunca houve prisões ou condenações efetivas!

Os abaixo assinados dizemos NÃO! a esta injustiça! Nos próximos dias os advogados terão de definir se vão apelar à Corte Suprema de Cassação, e no caso de que a condenação se mantenha, o juiz de aplicação deverá pronunciar-se sobre a execução precisa da condenação, e que poderia evitar que Gaëtan vá para a cadeia.

Expressamos nossa solidariedade com Gaëtan e os demais condenados, assim como nosso rechaço ao encarceramento dos jovens por haver participado em uma manifestação.

São Paulo, 7 de abril de 2015

Diretoria Colegiada do SINTUSP

Motion de soutien du Syndicat des Travailleurs de l'Université de Sao Paulo.

...et beaucoup d'autres encore, visibles sur la page Facebook.

Le texte de la pétition mise en ligne le 6 avril

<https://www.change.org/p/non-a-la-prison-pour-gaetan-et-tous-les-autres-condamn%C3%A9s-pas-de-prison-pour-ga%C3%ABtan-et-les-autres-condamn%C3%A9s-pour-avoir-manifest%C3%A9>

« Pas de prison pour Gaëtan et les autres condamnés pour avoir manifesté »

Mercredi 1er avril a été prononcé le verdict du procès en appel de Gaëtan, étudiant en histoire de l'art à l'université du Mirail, syndicaliste à Solidaires Etudiant-e-s et militant du Nouveau Parti Anticapitaliste à Toulouse. En décembre dernier il avait été condamné à deux mois de prison avec sursis et une amende de 1100 euros, après avoir participé à une manifestation contre les violences policières suite à l'assassinat de Rémi Fraisse. Le verdict du procès en appel a poussé l'injustice bien plus loin encore, débouchant sur la peine incroyable de deux mois de prison ferme, quatre mois avec sursis et 1100 euros d'amende ! D'autres manifestants se sont vu notifier la confirmation des peines de prison ferme dont ils avaient écopé en décembre.

Cette condamnation s'insère dans un contexte toulousain marqué par une escalade répressive et une criminalisation grandissante des mouvements sociaux, l'évacuation de la ZAD de Sivens, le quadrillage de la ville par le police à chaque manifestation, l'expulsion de la CGT de la Bourse du Travail ou encore l'interdiction d'un meeting de soutien au peuple palestinien



Istanbul, 10.04.2015

Dear comrades,

I am writing you on behalf of DISK - Birleşik Metal İş (United Metalworkers Union) and metalworkers in Turkey, in order to express our solidarity with you and your struggle.

We deeply regret to learn about escalation of repression and criminalisation of social protest in Toulouse. As a trade union organization in a country which also has a long history of violation of most basic rights, we can easily sympathize with your struggle. We are really sorry to hear about eviction of our sister organization CGT from their office, police repression on demonstrations and arrest of activists.

Unfortunately, all of these are quite familiar stories for us, we would like to express once again, our solidarity with our sisters and brothers in Toulouse, with Gaëtan and all activists facing charges, and our condemnation of the imprisonment of those participating in protests.

With Solidarity,
M. Selçuk Güneş
General Secretary

Sendikamız İndüstriAll Küresel Sendika ve İndüstriAll Avrupa Sendikası üyesidir.
Our union is a member of İndüstriAll Global Union and İndüstriAll European Trade Union.

Motion de soutien du syndicat de la métallurgie BİRLEŞİK METAL-İŞ, qui a fait une grève massive en février 2015 avec 15.000-20.000 ouvriers, dans 22 régions en Turquie

dans le cadre de la campagne BDS. Ceux qui nous parlent de liberté d'expression depuis le mois de janvier jettent des jeunes en prison pour le seul fait d'avoir manifesté. Le message que veut faire passer l'Etat est simple et brutal : quiconque ose défier les mesures d'exception le paiera très cher.

Pendant ce temps les gendarmes coupables du meurtre de Rémi Fraisse restent impunis. Les responsables de la mort de Zied et Bouna, laquelle avait déclenché la révolte des banlieues en 2005, viennent d'être relaxés presque dix ans après les faits. Quant aux policiers responsables du meurtre de Malik Oussékine en 1986, de même que celui reconnu coupable dernièrement d'avoir grièvement blessé au flashball Geoffrey Tidjani, pendant une manifestation lycéenne à Montreuil en 2010, ils n'ont jamais été condamnés à de la prison ferme

Nous en avons assez de cette justice à géométrie variable. Dans les prochains jours les avocats devront décider d'un éventuel recours en cassation. Si le jugement venait à être confirmé, le juge d'application des peines devrait alors se prononcer sur les modalités d'exécution du jugement. Nous exprimons ici notre solidarité à l'égard de Gaëtan et de tous les autres condamnés, et nous refusons qu'ils finissent en prison. »

Liens vers les traductions :

■ **Anglais / Espagnol** : directement à la suite du texte français.

■ **Allemand**: <https://www.facebook.com/notes/pas-de-prison-pour-ga%C3%ABtan-et-les-autres-condamn%C3%A9s-pour-avoir-manifest%C3%A9/nein-zur-haftstrafe-f%C3%BCr-ga%C3%ABtan-und-allen-f%C3%BCr-demoteilnahme-verurteilten/1575508919389179>

■ **Arabe**: <https://www.facebook.com/notes/pas-de-prison-pour-ga%C3%ABtan-et-les-autres-condamn%C3%A9s-pour-avoir-manifest%C3%A9/%D8%A5%D9%85%D8%B6%D8%A7%D8%A1-%D8%B9%D8%B1%D9%8A%D8%B6%D8%A9-%D9%84%D8%A7-%D9%84%D8%B3%D8%AC%D9%86-%D8%BA%D8%A7%D9%8A%D8%AA%D8%A7%D9%86-%D9%88-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%AA%D8%B8%D8%A7%D9%87%D8%B1%D9%8A%D9%86-%D8%A7%D9%84%D8%A2%D8%AE%D8%B1%D9%8A%D9%86/1576362012637203>

■ **Portugais**: <https://www.facebook.com/notes/pas-de-prison-pour-ga%C3%ABtan-et-les-autres-condamn%C3%A9s-pour-avoir-manifest%C3%A9/n%C3%A3o-%C3%A0-pris%C3%A3o-efetiva-para-ga%C3%ABtan-e-os-dema%C3%ADs-condenados-por-participar-de-uma-ma/1575439052729499>

■ **Turc**: <https://www.facebook.com/notes/pas-de-prison-pour-gaëtan-et-les-autres-condamnés-pour-avoir-manifesté/gaëtan-ve-diğer-aktivistleri-sadece-birprotesto-eylemine-katıldıkları-için-cezae/1575570282716376>

■ **Basque**: <https://www.facebook.com/notes/pas-de-prison-pour-ga%C3%ABtan-et-les-autres-condamn%C3%A9s-pour-avoir-manifest%C3%A9/ez-ga%C3%ABtan-eta-manifestaldi-batean-partehartu-duten-kondenatuen-kartzelaratzeari/1575546292718775>

■ **Catalan**: <https://www.facebook.com/notes/pas-de-prison-pour-ga%C3%ABtan-et-les-autres-condamn%C3%A9s-pour-avoir-manifest%C3%A9/no-a-la-pres%C3%B3-de-gaetan-i-als-dem%C3%A9s-condemnat-per-haver-participat-a-una-manife/1575561239383947>

■ **Polonais** : <https://www.facebook.com/notes/pas-de-prison-pour-ga%C3%ABtan-et-les-autres-condamn%C3%A9s-pour-avoir-manifest%C3%A9/nie-dla-uwi%C4%99zenia-ga%C3%ABtana-i-innych-skazanych-za-udzia%C5%82-w-demonstracji/1575569572716447>

■ **Italien** : <https://www.facebook.com/notes/pas-de-prison-pour-ga%C3%ABtan-et-les-autres-condamn%C3%A9s-pour-avoir-manifest%C3%A9/no-al-carcere-per-ga%C3%ABtan-e-per-tutti-i-militanti-condannati-per-aver-partecipato/1575801916026546>

■ **Tamoul** : <https://www.facebook.com/notes/pas-de-prison-pour-ga%C3%ABtan-et-les-autres-condamn%C3%A9s-pour-avoir-manifest%C3%A9/> கயுதெதான்-மற்றும்-பிற-சமூக-ஆர்வலர்களைச்-சிறையில்-அடைக்காதே/1577465582526846

■ **Russe** : <https://www.facebook.com/notes/pas-de-prison-pour-ga%C3%ABtan-et-les-autres-condamn%C3%A9s-pour-avoir-manifest%C3%A9/net-repressiam-a-la-russe-vo-franции/1577456415861096>